

Projection de «La pouBELLE province» : plus de 75 personnes sensibilisées

Saint-Jérôme, le 23 octobre 2012 – Dans le cadre de la semaine québécoise de réduction des déchets, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, les Écocentres de la Rivière-du-Nord et le Cégep de Saint-Jérôme, présentaient jeudi dernier «la Poubelle Province». C'est plus de 75 personnes qui ont assisté à cette projection du documentaire choc réalisé en 2010 par Denis Blaquière.

Plusieurs spectateurs ont été surpris d'apprendre qu'en 10 ans, la production de déchets a augmenté de près de 50% au Québec, passant de 8 à 13 millions de tonnes de matières résiduelles. Un Québécois produit 2 fois plus de matières résiduelles qu'un Japonais, 60% de plus qu'un Français et 15% de plus qu'un Américain! En effet, c'est plus d'un demi-milliard de bouteilles d'eau en plastique et 80 millions de bouteilles de vin, toutes recyclables pourtant, qui sont enfouies annuellement. Globalement, les québécois envoient chaque année directement au dépotoir : 160 000 tonnes de plastique, 240 000 tonnes de papier et de carton, et 67 000 tonnes de verre recyclables. Les villes québécoises enfouissent près de 5 fois plus de matières résiduelles qu'elles n'en recyclent.

Lueur d'espoir

En 2012, seulement 6% des foyers ont accès à un système de collecte des déchets organiques. Heureusement, grâce au plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, cette situation est vouée à changer radicalement puisque que celle-ci prévoit d'interdire de l'enfouissement trois catégories de matières. Ainsi, le papier et le carton ne pourront plus se retrouver dans les poubelles en 2013, le bois en 2014 et les matières organiques (déchets de table, feuilles mortes, gazon, etc.) d'ici 2020. Pour Anne Léger, directrice du CRE, il s'agit d'une occasion unique pour changer nos façons de faire « si la Nouvelle-Écosse peut performer en terme de gestion des matières résiduelles, comme nous l'apprends ce documentaire, je ne vois pas pourquoi le Québec ne pourrait en faire autant. Nous avons tout intérêt à développer une expertise en ce domaine dans les Laurentides, puisque nous disposons de 2 des 5 plus gros lieux d'enfouissement au Québec» affirmait-elle.

Écocentre

Plusieurs objets utiles sont enfouis alors qu'ils pourraient encore servir. Les écocentres présents en peu partout dans la région acceptent de nombreuses matières en plus de gérer les résidus domestiques dangereux (piles, peinture...). Il est encore possible de se départir de ses objets en les apportant dans les écocentres de la Rivière-du-Nord jusqu'au 3 novembre (www.ecocentresrdn.org) pour connaître la liste des autres écocentres : www.crelaurentides.org/liens/m-residuelles.shtml.

Publications

Le CRE Laurentides a également profité de l'occasion pour annoncer la publication d'un nouveau dépliant : «Composter et recycler : c'est pas sorcier!». Il rappelle aux citoyens les matières qui peuvent être placées dans le bac de recyclage et les nouvelles matières qui seront produites. Il démystifie le compostage domestique en expliquant les bases de cette pratique qui permet de réduire de près de 40% nos poubelles, et donne des trucs et astuces pour un compostage efficace. Ce dépliant est téléchargeable sur www.crelaurentides.org/publication.shtml.

Le CRE Laurentides souhaite rappeler qu'avant de recycler et de valoriser il est essentiel de penser au premier «R» des 3RV : Réduire ! En effet, le déchet le plus facile à gérer est toujours celui qu'on ne produit pas.